



2023-  
2026

PROJET D'ECOLE

Ecole Jacques Breil



# Coordonnées

ECOLE FONDAMENTALE JACQUES BREL

Direction : Mme Sylvie Vanderhaeghen

📍 101 rue Esseghem 1090 Jette

☎ 02 / 421.19.10

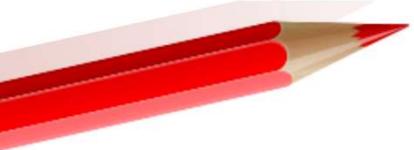
✉ jacquesbrel@jette.brussels

🌐 <https://jacquesbrel1090bxl.toutemonecole.com/>





## Qu'est-ce qu'un projet d'école ?



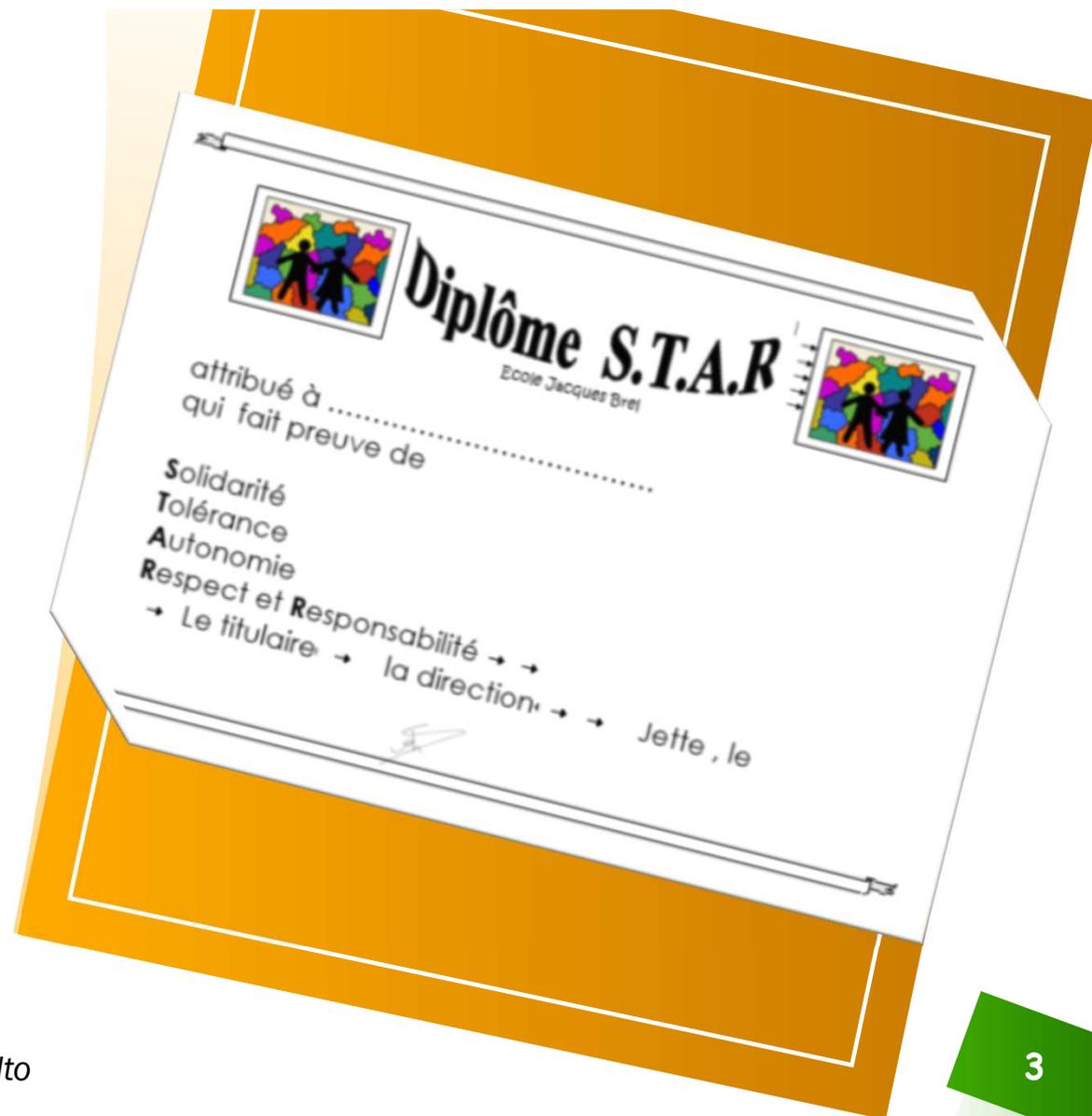
Le projet d'école définit les priorités éducatives et pédagogiques et les actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'école entend mettre en oeuvre en collaboration avec l'ensemble des membres du conseil de participation pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur.

# Nos valeurs

## Le diplôme S.T.A.R

- Les valeurs de notre établissement sont la solidarité, la tolérance, le respect, la responsabilité et l'autonomie.
- Nous les appelons les valeurs S.T.A.R.
- Un diplôme S.T.A.R est remis aux élèves qui le méritent à chaque bulletin. C'est ce que nous appelons du renforcement positif.

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun: l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »,  
Françoise Dolto*



## Le portrait de l'école Jacques Brel

Notre école, fondée en 1933, est l'une des plus anciennes écoles communales de Jette.

Depuis 1994, elle porte le nom d'école « Jacques Brel » en hommage au célèbre chanteur belge. ( anciennement Ecole n°5)

Répartie sur 4 bâtiments, notre école offre des espaces spacieux, dont des installations pour la gymnastique et la psychomotricité, une bibliothèque centre documentaire ,une salle spectacle, un réfectoire , de grandes cours de récréation , un espace « jardinières et plantations » , de nombreux locaux pour le travail en petits groupes de renforcement aux apprentissages .

Un projet en cours ( contrat de quartier Magritte ) : le "JARDIN DE BREL" offrant un nouvel espace extérieur attrayant pour les élèves.



# Organigramme



## Section maternelle

7 classes et 7 titulaires  
1 puéricultrice + 2 assistantes maternelles  
3 professeurs renfort aux apprentissages et 1 logopède en M3  
1 psychomotricienne

## Section primaire

12 classes et 12 titulaires  
5 professeurs de renfort aux apprentissages  
1 professeur de gym  
2 professeurs de néerlandais  
2 professeurs de natation  
7 professeurs de cours philosophiques

## Soutien aux élèves

Équipe du Pôle pour les enfants intégrés ( logopède , neuropsychologue)  
Équipes PMS et PSE :  
médecin, infirmières, assistante sociale et psychologue

## Implication des parents

Comité des parents ( en cours)  
"Café des mamans" hebdomadaire  
Conseil de participation

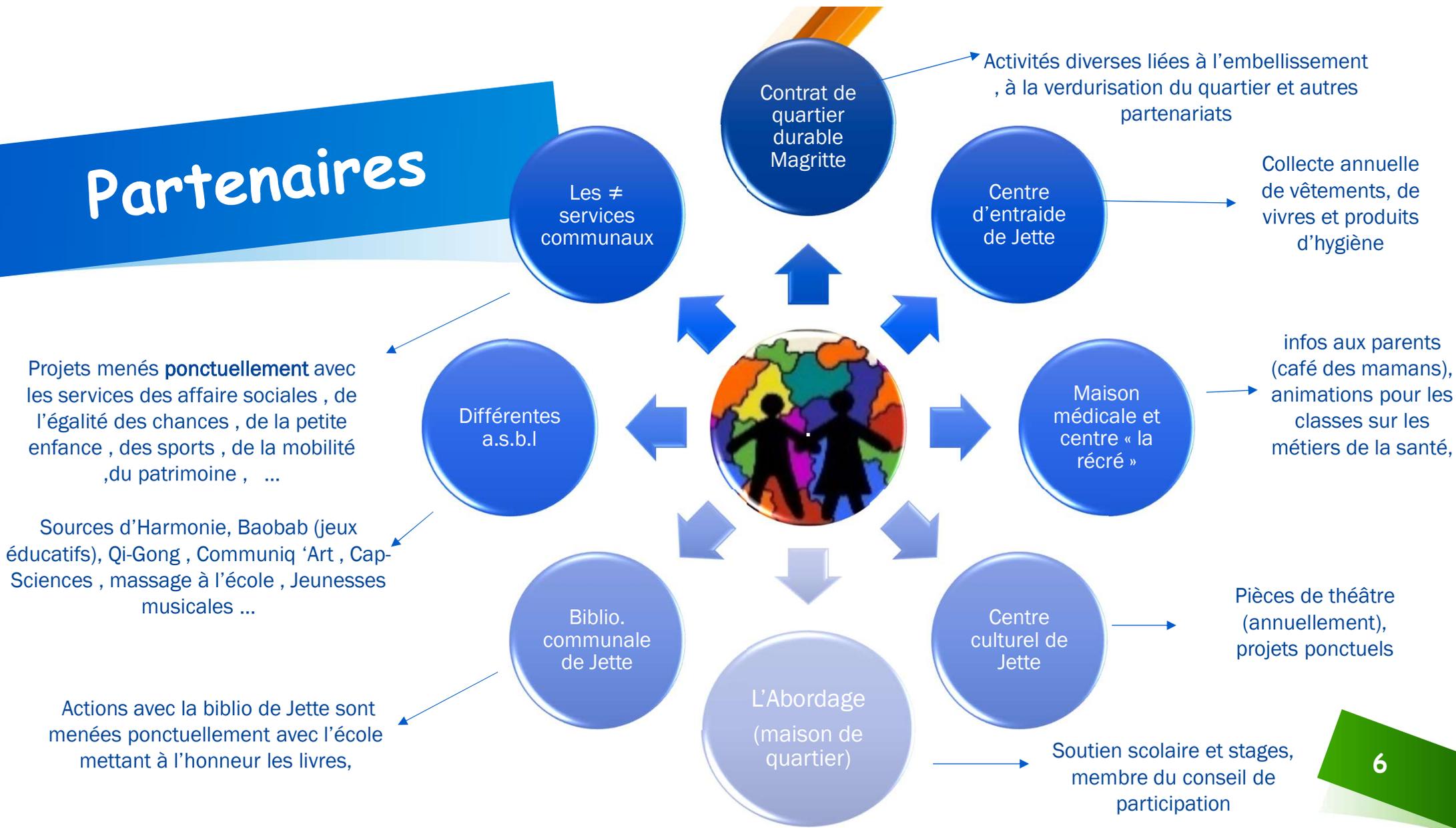
## Service d'accueil

6 accueillant(e)s qui occupent le temps libre des enfants  
+ personnel A.L.E ( le midi) et leur responsable

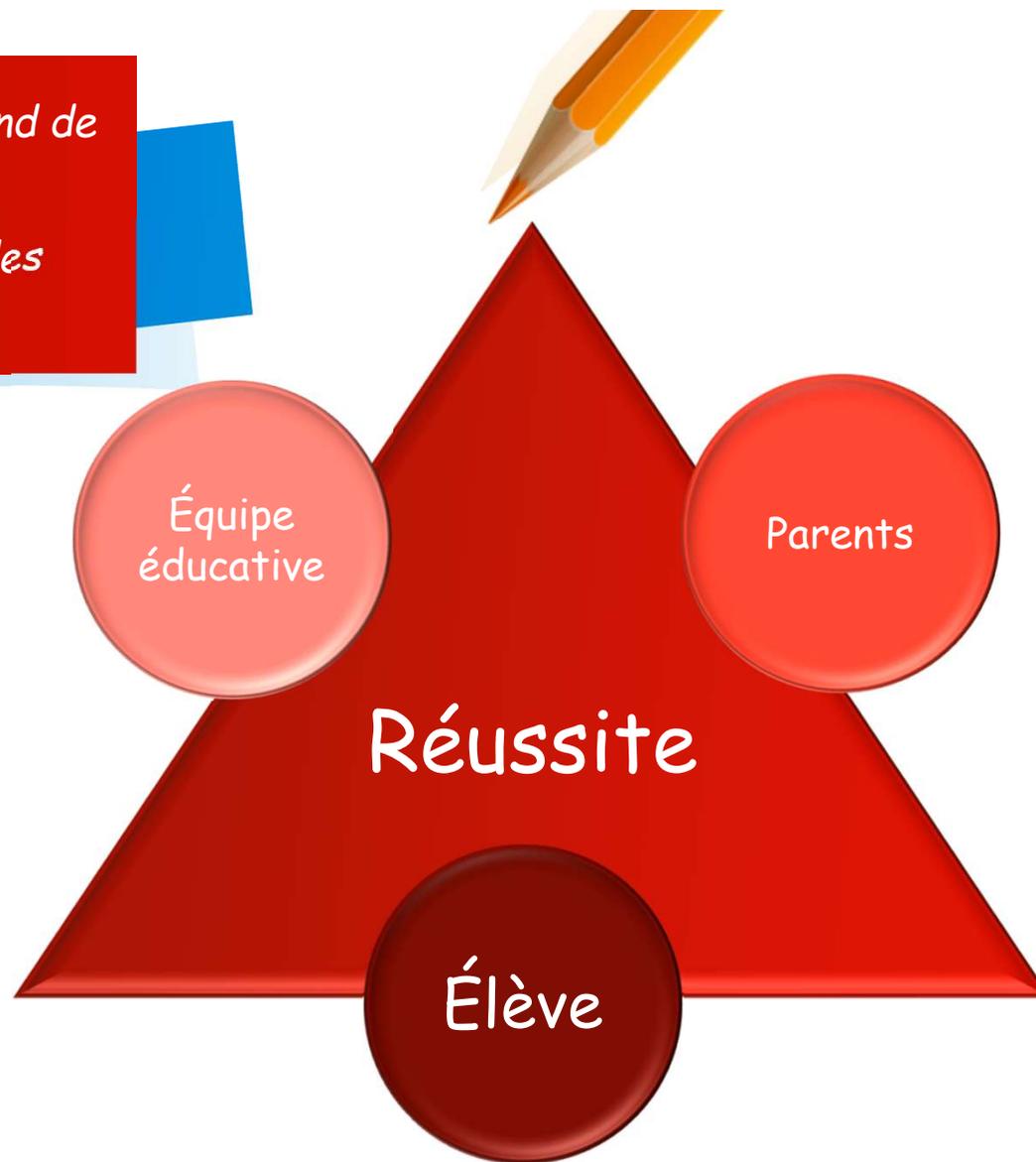
## Hygiène, entretien et sécurité

Équipe de maintenance et concierge  
Gardien de la prévention pour la sécurité des abords

# Partenaires



*« La réussite scolaire dépend de la motivation de l'élève, du professionnalisme des enseignants et du soutien des parents. »*



# Équipe éducative

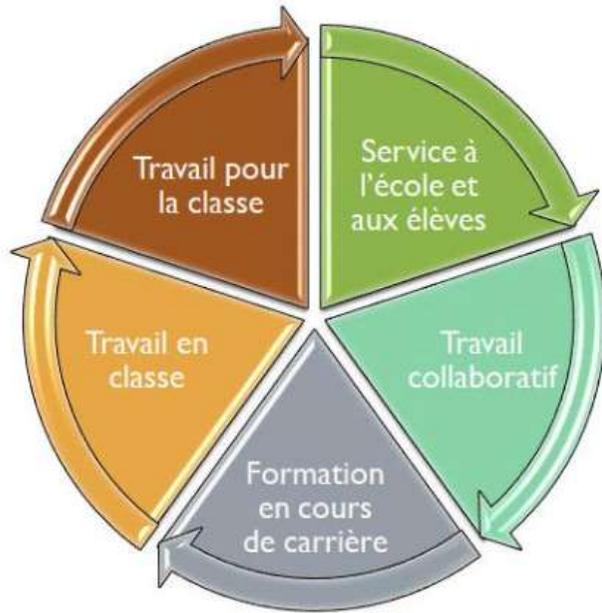
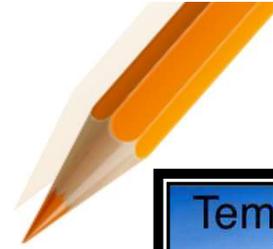
## Les enseignants :

- Jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage en incarnant des valeurs et des attitudes de citoyenneté.
  - Leur objectif principal est de rendre les élèves compétents en utilisant leurs connaissances, compétences et attitudes pour résoudre de nouvelles situations.
  - Ils adoptent un comportement, des valeurs et des normes de citoyenneté qui servent d'exemples aux élèves.
- Ils travaillent pour faire des élèves des citoyens responsables.
- Une compétence se construit progressivement tout au long du parcours scolaire.

## Les accueillants (service accueil temps libre) :

- Jouent un rôle affectif et social important.
  - Ils accueillent chaleureusement les enfants le matin et veillent à rendre le temps de midi agréable.
  - Pendant l'étude, ils supervisent les devoirs et créent un environnement propice aux études (pour l'école primaire).
  - Après les cours, ils proposent des activités attrayantes et variées pour occuper les enfants.
  - Ils servent de lien entre les enseignants et les parents.
- Leur projet d'accueil est développé dans un document distinct.

Ce que vous ne voyez pas ...





-Nous attendons de lui un **travail de qualité**.

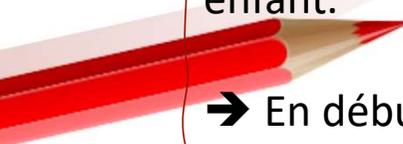
Le travail de qualité est défini dans le règlement des études\*

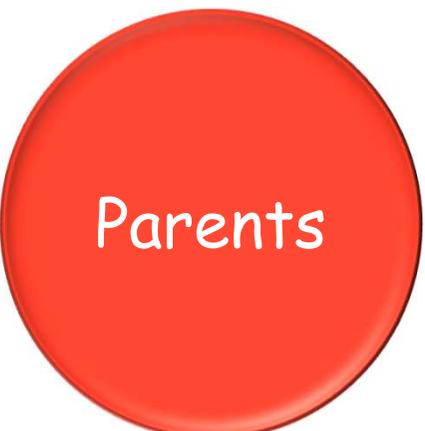
"Apprendre" n'est pas toujours facile et exige :

- Le souci de bien faire.
- La capacité à faire des efforts.
- La persévérance.

L'enfant est aidé dans son "métier d'élève" par :

- Les parents.
- L'équipe éducative

- 
- Ils assurent un suivi scolaire en s'intéressant aux activités de leur enfant, tout en laissant à l'enseignant son rôle pédagogique.
  - L'école enseigne le respect des règles de vie en communauté, mais les parents restent responsables de l'éducation.
  - Les parents veillent au bien-être matériel de leurs enfants :
    - Fournir une tenue propre et adéquate, un matériel en ordre
    - Signer le journal de classe, le bulletin, les avis
    - Remettre les motifs d'absence à temps.
  - Ils entretiennent des rapports positifs et constructifs avec les enseignants en les informant des problèmes éventuels de leur enfant et en suivant les conseils de guidance proposés.
  - Ils participent activement à la vie de l'école en assistant aux fêtes, événements et réunions de parents pour témoigner de leur intérêt pour le travail de leur enfant.
  - En début d'année lors de la réunion collective de rentrée, les attentes de l'enseignant envers les parents sont communiquées. Et tout au long de l'année, des pistes d'activités favorables au développement des connaissances et des compétences de l'enfant sont présentées aux parents.
- 



Parents

# Communication : Favorisée et accessible à tous

- **S.D.U.I** : Une application pour communiquer les avis , photos , vidéos. ( et traduction😊 )
- **Présentoir "Photos" et ligne du temps** dans le hall d'entrée.
- **Carnet de liaison** en section accueil
- **L'Album « Mascotte » de la classe** ( en maternelle ) : Il crée du lien entre la famille et l'école.
- **Journal de BREL « Jacadi »** : Envoyé mensuellement aux parents via l'application Sdui.
- **Réunions** collectives et individuelles de parents.
- **Farde d'avis et journal de classe** : Lien entre l'école et la famille.
- **Réunions** du « Comité des parents ».
- **Événements de l'école** : Expositions , Porte ouvertes , bal d'Halloween, fête annuelle, auberge espagnole , etc.
- **Appel aux parents** pour aider, participer , ancrer les sorties et proposer des activités.
- « **Personnes relais** » pour aider les parents non francophones.
- « **Café des mamans** » animé par des bénévoles.
- **site de l'école**
- **Communication des acquis de l'enfant** : *en maternelle* : le carnet de bord 3X / an    *en primaire* : le bulletin 4X / an



**Une communication fluide et accessible est notre priorité. Nous favorisons les échanges avec les parents à travers divers moyens et événements pour assurer une relation positive entre l'école et les familles.**

# Missions du décret « Code » Article 1.4.1-1.



1

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2

Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, **dont la maîtrise de la langue française**, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

3

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures;

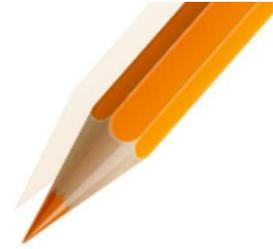
4

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale..



# Les apprentissages en maternelle

décret « Code » 1.4.2-1



1

Le développement de l'autonomie, de la créativité et de la pensée.

2

La maîtrise de la langue et de la culture scolaire

3

L'approche de la lecture, du calcul et de différentes disciplines artistiques..

4

Les premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde,



# Une école tournée sur l'extérieur et en projet.



## Sorties Théâtre, événements

- Foire du livre
- Maison de la francité
- Centre culturel de Jette
- Musée Magritte
- Expos diverses et portes ouvertes aux parents .
- Participation à des concours

## Sport , santé et mobilité

- Journées sportives de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup>.
- cross des écoles communales
- cross des écoles jettoises
- Sorties Vélos

## Découverte Nature

- .Promenade de la vallée du Molenbeek
- Parcours du patrimoine vert de jette
- Activités avec le Centre d'écologie urbaine
- Journée à la ferme de Jette
- Viste de verger qui livre pommes et poires à l'école .

## Découverte Sciences

- Festival des sciences
- Ateliers cap Sciences , Petits débrouillards,,,

## Collaboration avec des artistes,,,

- Rencontre avec des écrivains , des poètes , des peintres , des dessinateurs , des mosaïstes , des graffeurs , des musiciens , des danseurs...
- Chaque rencontre réveille une fibre artistique pour de futurs graines d'artistes ? 😊**

## Découverte du patrimoine local

- Parcours Street art de Jette
- Parcours des mosaïques de Jette
- Rallye découverte dans Jette , dans Bruxelles ville,

## Classes de dépaysement en M3, P3 , P5

- Classes de mer pour découvrir le littoral , la pêche à la crevette , l'écosystème « Mer » , la faune et la flore ,les activités
- Classes vertes pour découvrir les Ardennes , l'écosystème « Forêt » , la faune et la flore; les activités des hommes,.
- **Vivre ensemble !**

## futurs projets ! 😊



Nos 3 projets « Phares » :  
Mettons le cap sur...



1

La qualité de vie à l'école pour  
maintenir un climat serein , propice aux  
apprentissages



2

Les maths à toutes les sauces pour faire  
aimer les maths



3

La réussite pour tous : notre leitmotiv

# Projet : Qualité de vie à l'école



## Cours de récré réguliés

- Les espaces de jeux sont délimités en zones pour permettre à chacun , chacun de s'y détendre : zone ballon , zone Move sans ballon, zone calme .
- Ce dispositif fait partie des mesures préventives contre le harcèlement.

## Charte de classe et règlement des élèves

- Chaque classe rédige sa charte,
- Chaque élève prend connaissance du règlement de l'école .
- Le non-respect des règles est sanctionné au conseil de discipline.
- Feuillet de comportement dès la M3
- Fiche de réflexion si manquement .

## conseils de classe réguliés

- Le conseil régulié est **un espace de parole** qui permet à chaque élève qui le souhaite de faire part d'une émotion de la semaine . Il est fait appel à l'empathie du groupe pour aider cet élève.
- Il développe l'intelligence interpersonnelle. Ce dispositif fait partie des mesures préventives contre le harcèlement;

## Conseil d'école

- Conseil d'école toutes les 6 semaines et éléction de délégués de la 3<sup>ème</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup>
- Le conseil d'école débat avec la direction de points pratiques de l'école , de son organisation et d'éventuels projets d'élèves;

## méthode arc-en-ciel

- Espace ZEN dans la cour pour résoudre un différend.
- Techniques de résolution de conflits enseignées
- Renforcement positif : le diplôme Star remis à chaque élève qui a fait preuve durant la période de solidarité , tolérance , respect , responsabilité et autonomie.
- ( P1 à P6 - 4X / an )

## Programme ANTI harcèlement

- Un dispositif « anti-harcèlement » est mis en place à l'école, une procédure claire et explicite est communiquée aux élèves et aux parents,
- Initiation aux bons comportements sur le web pour surfer de manière sûre et responsable ( éducation au numérique)
- Apport théorique sur l'usage du web , le droit à l'image , le droit à la vie privée.
- Prévention au cyberharcèlement

## Gestion des émotions

- Apprentissage de l'expression des émotions et billet d'humeur chaque matin.
- Le rituel développe l' intelligence émotionnelle , la capacité à mettre « des mots » sur les émotions et les gérer . Chez le plus jeunes de maternelle , usage est fait de pictos;
- Ce dispositif fait partie des mesures préventives contre le harcèlement ..

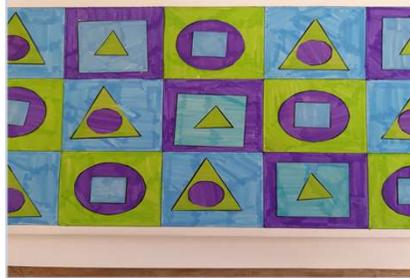
## Bien-être et santé

- Apprentissage de technique de respiration , de concentration , d'attention ( Qi gong , massage ..)
- Collations santé
- Programme fruits et légumes
- Evras : en 6<sup>ème</sup> , vers juin , 2 heures pour les filles / garçons séparés animés par le PSE et le PMS de l'école depuis 20 ans.

# Projet : Math à toutes les sauces



## Math et arts



## Math et cuisine

- Lors des activités culinaires avec les fruits et légumes de la subvention ou autres ingrédients, les élèves apprennent à lire une recette, à effectuer les étapes dans l'ordre, à rassembler le matériel, à peser, soupeser, à utiliser des instruments, à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, à calculer les proportions !
- Bref, math et cuisine riment avec PLAISIR d'apprendre !

## Math et gym

- Vivre les apprentissages par le corps est IMPERATIF chez les plus jeunes : se grouper par 2, 3, 4 dans un cerveau, sauter de 1, 2, 3 bons sur le tableau géant ou marelles de 10, de 20, de 100 !
- Les professeurs de gym et psychomotricité regorgent d'idées pour faire vivre les apprentissages !

## Math et sens

- Ancrer les maths dans la vie quotidienne ( photos de l' environnement proche )
- Aborder les notions par des situations **en contexte** qui donnent du sens aux apprentissages .
- Approche diversifiée des apprentissages selon  $\neq$  canaux : visuel-auditif-kinesthésique
- et/ ou 8 intelligences .

## Math et jeux

- Séances de jeux éducatifs de logique, de nombres, de stratégie, de mémoire et association, ( ludothèque de l'école )
- Escape Game spécial « Math »
- Rallye math
- Plaisir des maths : ateliers gratuits METAMATH de la 3<sup>ème</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire en dehors des cours ( D.A.S)

## Rituels Math

- Chaque matin, un rituel math ou français est proposé en classe .dès la M1;
- Il peut s'agir d'une énigme, d'un défi, d'un problème à résoudre ou simplement dénombrer les présents/: les absents, le quantième jour de l'année, la date du jour ...
- Faire travailler les méninges dès le matin, une bonne façon de démarrer la journée, à condition d'avoir pris un bon petit déjeuner !

## Math et sciences . technologie

- Les maths sont partout :
- Pour bricoler : on mesure, on agrandit, on rétrécit, on compte !
- Pour jardiner : on mesure profondeur, on tient compte de la hauteur et de la largeur, on mesure la croissance ... Tout un art de bon jardinier !
- Pour réaliser des expériences, on mesure, on note les résultats et les variables de temps, de masse, de capacité ...

## Math : matériel riche et pensé

- Grâce aux diverses subventions, l'école est équipée d'un matériel **riche et incitateur**, un matériel **diversifié** pour proposer aux élèves différentes approches d'une même notion. ( différenciation des apprentissages )
- En équipe, les enseignants se concertent sur la continuité de ce matériel d'une classe à l'autre pour éviter les ruptures;

# Projet : Réussite pour tous



## Mode d'emploi pour apprendre

- Initiation aux techniques de mémorisation, de planification , de flexibilité de la pensée pour mieux apprendre et comprendre comment fonctionne le cerveau.
- Séances de jeux éducatifs en classe pour exercer ces fonctions.

## Savoir lire : clé de la réussite

- Espace « centre documentaire » et littérature jeunesse à l'école
- Initiation aux techniques de recherche- Numérisation du système de prêts ( en cours)
- Prêt de lecture collective
- Rallye lecture
- Plaisir de lire : ateliers gratuits BIBLIO de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire en dehors des cours ( D.A.S)

## Renforcement des apprentissages

- Organisation de séances quotidiennes en groupes de besoins sur base de tests de positionnement en mathématiques , en français dès la 2<sup>ème</sup> maternelle grâce à l'encadrement différencié , le dispositif accompagnement personnalisé ( co-enseignement)
- Plateforme numérique Happy en M3 P1P2 : exercices proposés par l'enseignante
- Atelier gratuit de soutien scolaire après les cours de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire ( D.A.S)
- Atelier gratuit CEB DEFIS MATH pour les élèves 6<sup>ème</sup> primaire en dehors des cours ( D.A.S)

## Apprendre et coopérer

- Mise en place de tuteurs en classe dès la 3<sup>ème</sup> primaire car on apprend mieux à plusieurs !

## Priorité : Langue française

- séances quotidiennes en petits groupes (FLA en 3<sup>ème</sup> maternelle)
- Cours daspa pour les primo-arrivants , tests de lecture dans la langue d'origine

## Valise de mots Maternelle

- Chaque mois , communication aux parents des mots appris en classe pour enrichir le vocabulaire et la syntaxe de la langue française.
- Mur sonore en classe

## Aménagements

- Mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves ayant **des besoins spécifiques**, en collaboration avec les enseignants, les parents et le centre PMS/ le pôle territorial inclusif .

## mode d'emploi Parents

- Mode d'emploi de la procédure suivie par l'école en cas d'enfants en difficultés persistantes
- dossier d'accompagnement de l'élève ( Dacce)
- Conseils pour stimuler la langue française , la logique via SDUI et capsules vidéo;

# Evaluer , oui mais...



P6 :  
Evaluation sommative en avril  
Evaluation externe certificative en juin ( le C.E.B.)



- M1M2M3 :
- 3X par an : carnet bord de l'enfant

- Primaire
- 2 « arrêts » P1 à P5 :
- décembre , juin pour faire le point des acquis
- appréciation en P1P2
- points de P3 à P6

L'évaluation en maternelle

L'observation directe en classe

L'évaluation sommative

Le test de positionnement

- **L'évaluation formative** : droit à l'erreur tout au long de l'apprentissage

- **L'évaluation diagnostique** pour réguler ensuite ...

Le droit à l'erreur...c'est

ERREUR

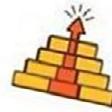
=

OPPORTUNITÉ



Helène WEBER  
pourcocreux.com

## 10 CHOSES A DIRE AUX ENFANTS A PROPOS DES ÉCHECS ET DES ERREURS



1. LES ERREURS SERVENT À S'AMÉLIORER.



2. LES ERREURS SONT UTILES DANS LA DÉMARCHE DE RÉOLUTION DE PROBLÈME.



3. APPRENDRE, C'EST COMPRENDRE SES ERREURS.



4. SURMONTER SES ÉCHECS, C'EST GAGNER EN FORCE DE CARACTÈRE.



5. CELA DEMANDE DU COURAGE DE RECONNAÎTRE SES ERREURS.



6. LES ERREURS FONT PENSER PLUS.



7. LES ÉCHECS RENDENT PLUS RÉSILIENTS.

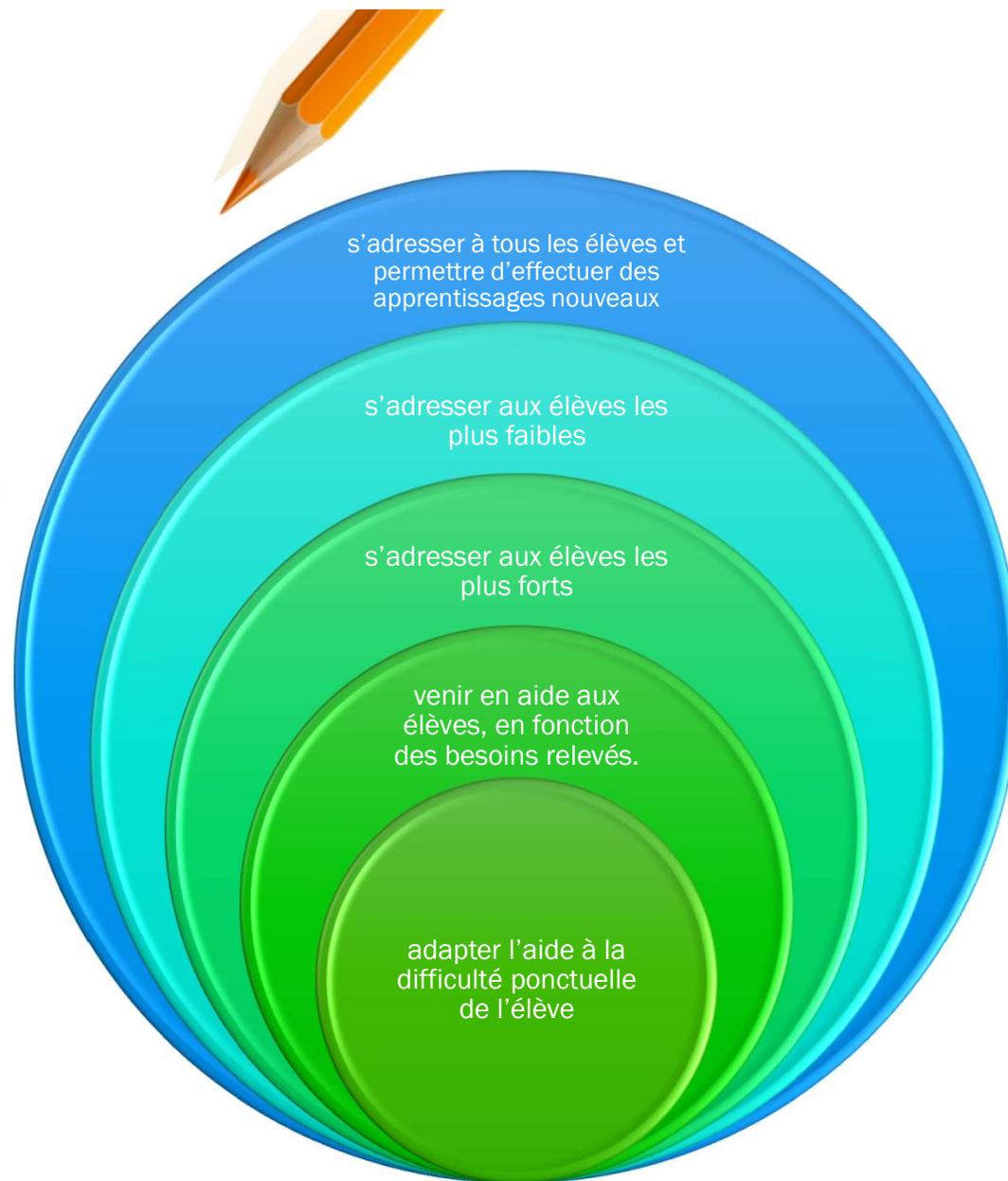


8. LES ÉCHECS ENSEIGNENT LA VALEUR DES EFFORTS

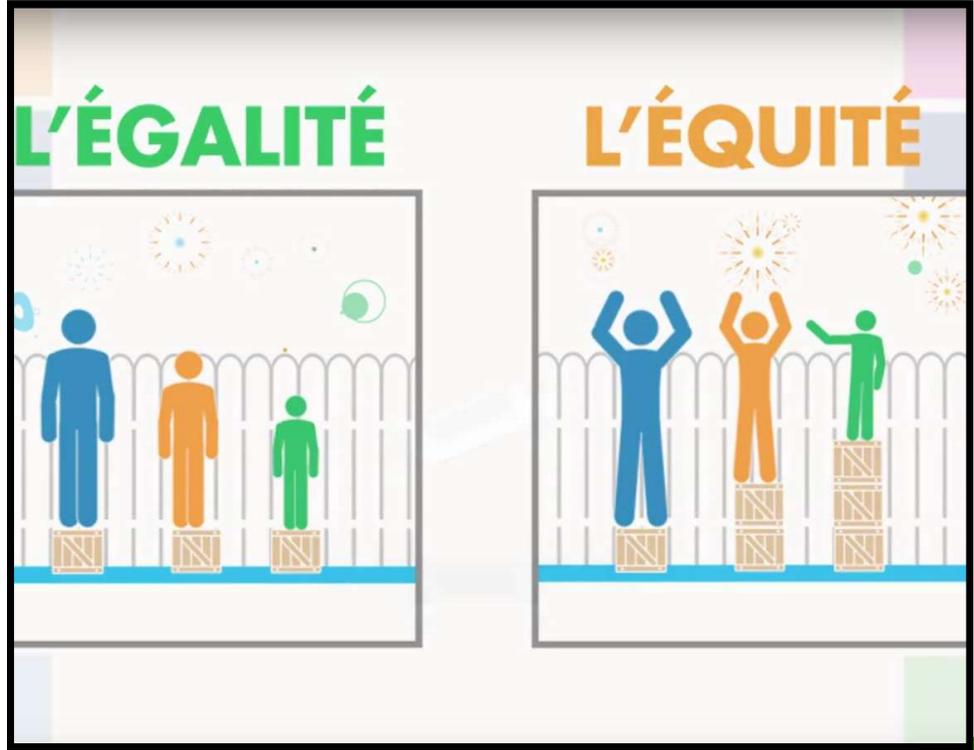
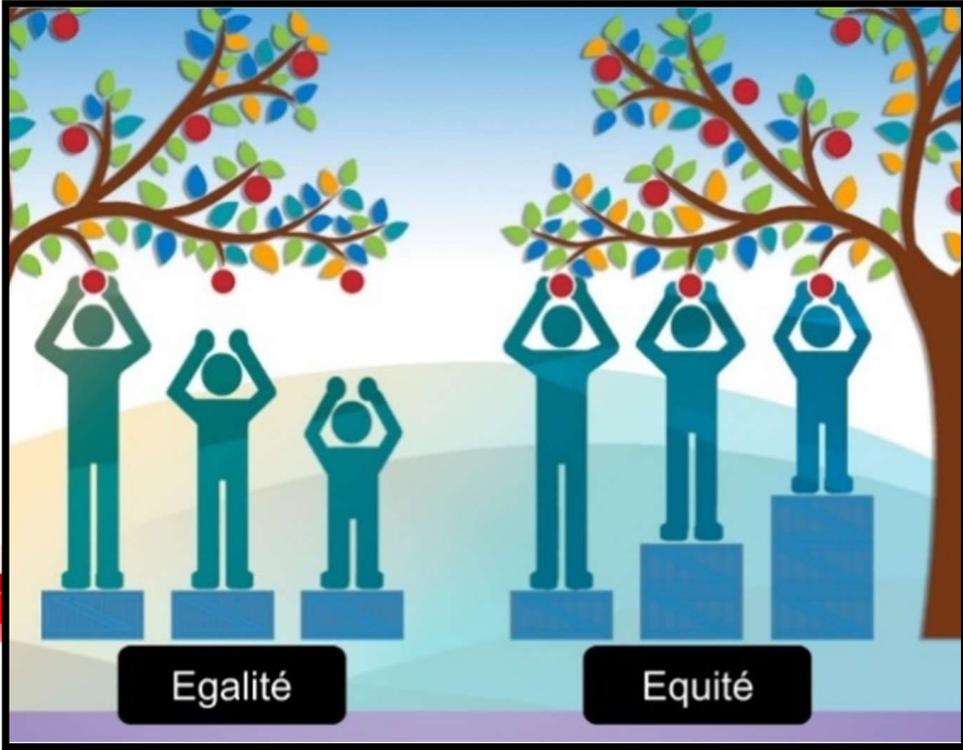


9. LES ERREURS OUVRENT LA VOIE À LA CRÉATIVITÉ.

# Différencier , pour ?



# La différenciation c'est,



# Différencier en variant...



La différenciation  
de contenus



La différenciation  
par les procédés

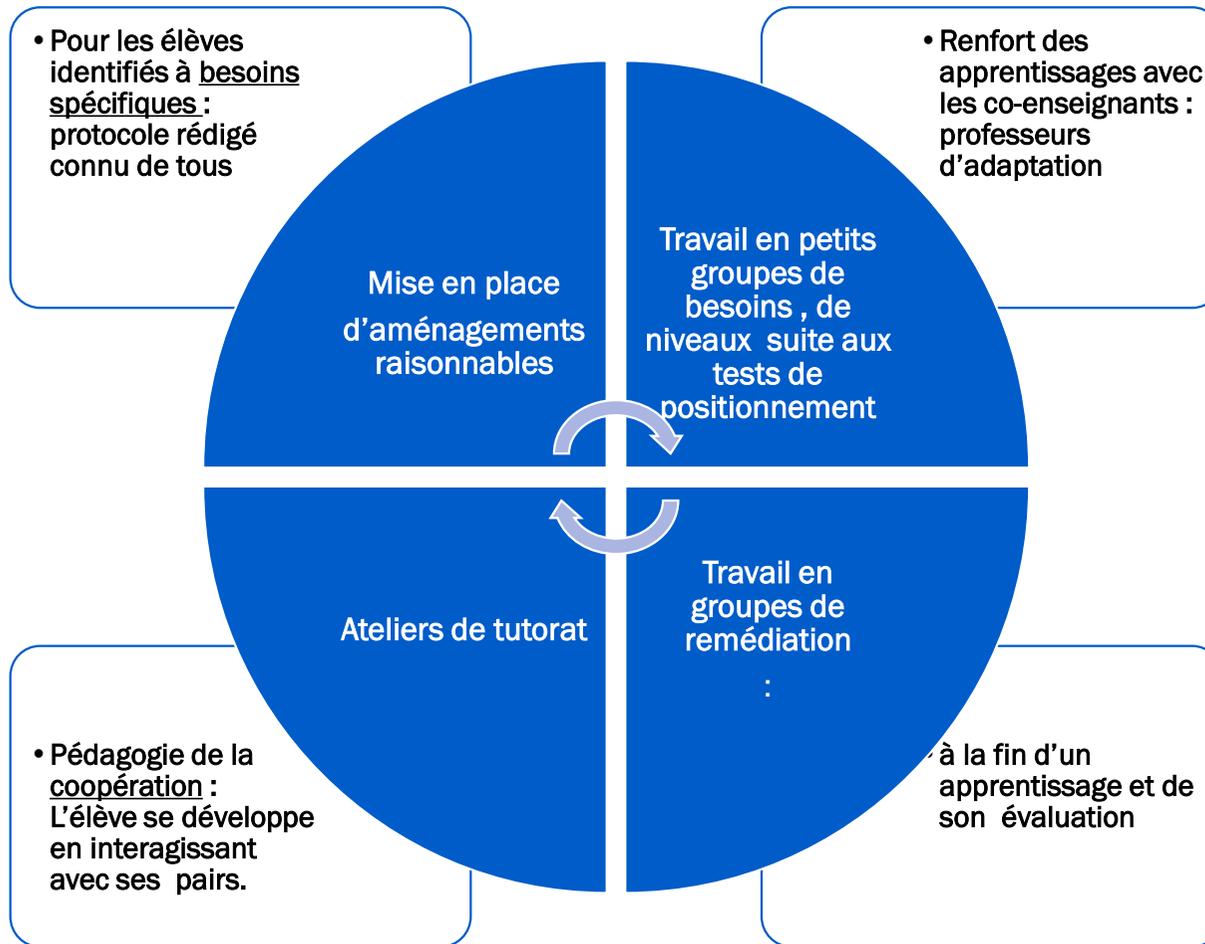


La différenciation  
par l'interaction



La différenciation  
de production





**Différencier , comment ?**

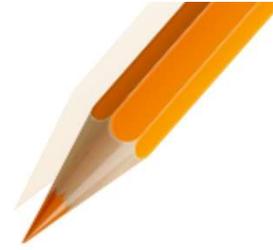
## Une année complémentaire ? Comment ?

Modalités d'organisation de l'année  
complémentaire en accord avec les  
parents.



- Pour tout élève en année complémentaire , le dossier Dacce est complété et transmis aux collègues en début d'année,
- Celui-ci renseigne les difficultés persistantes observées , les soutiens mis en place au sein de l'école et l'action des parents.
- 3X par an : le point est fait en équipe sur les progrès constatés, Le P.M.S peut être associé à la réflexion.
- Des aménagements pédagogiques peuvent aussi être rédigés selon les besoins constatés / le rapport de spécialistes consultés ( protocole dans ce cas ) .

# Les 4 ingrédients de la réussite scolaire pour tous



1

Dès le plus jeune , assurer la meilleure transition possible  
Famille / Ecole

2

Déceler , soutenir activement les élèves en difficulté en cours  
d'apprentissage pour favoriser leur progression

3

Assurer une continuité et cohérences optimales dans les  
méthodes d'apprentissages pour éviter les ruptures et assurer à  
chaque enfant de développer son plein potentiel.

4

Établir une collaboration indispensable , constructive ,  
transparente avec les parents au sujet de leur enfant pris dans  
sa globalité.

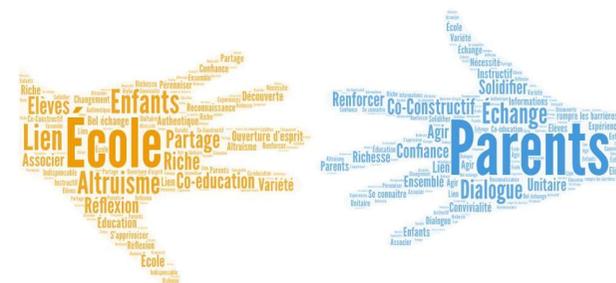


# Passage Famille / Ecole pour les « tout petits » grâce à ...



- 1 La direction organise , pour les futurs parents avec présence de l'enfant , la visite de l'école avant chaque entrée de « petits » ainsi que les objectifs de la section .( juin - août -octobre - décembre -février- avril). Elle présente l'enseignante et la puéricultrice.
- 2 La direction envoie aux parents des conseils de lecture d'albums pour préparer la rentrée, la liste des affaires , les mots « clés » en français , la fiche « Sécurité » et les photos de l'école et du personnel qui va s'occuper de l'enfant.
- 3 L'enseignante rédige chaque jour dans le **cahier de liaison** les informations de la journée au sujet du repas , de la sieste , des éventuels petits accidents ( change ) et soins , de la participation aux activités et langage. Le parent peut y rédiger un note , un fait.
- 4 L'enseignante envoie aux parents diverses photos , vidéos de la journée passée en classe. Chaque mois , la page des activités du mois est publiée dans le journal « JACADI » , communiqué aux parents par SDUI.
- L'enseignante accueille les parents et élèves chaque matin et chaque soir en classe .
- L'enfant peut s'il en ressent le besoin se rendre au mur des familles ., apposé en classe avec la photo de sa famille. Il apporte un objet de la maison( doudou, ...)

# Passage 3<sup>ème</sup> mat. à la 1<sup>ère</sup> facilité grâce à ...



1

Les enseignantes de M3 et P1 /P2 collaborent régulièrement entre elles lors des temps de concertation.

2

Les enseignantes de M3 rédigent une fiche « passage » qui reprend toutes les activités et modalités de mise au travail , outils éventuels ainsi que les référentiels construits en M3. Elle la transmet à la collègue suivante.

3

Le dossier d'élève de M3 suit l'élève en P1 et est transmis au collègue suivant pour prise en compte des difficultés décelées , des test de positionnement de fin d'année ( acquis et attendus de M3 ) / suivi éventuel / cas de santé..

4

Les enseignantes de P1 se présentent aux parents de M3 en fin d'année .

Les élèves de M3 P1 P2 sont déjà dans le même bâtiment , jouent ensemble à la récré ; mènent des projets ponctuels ensemble tout au long de l'année et des ateliers verticaux chaque mardi après-midi. Les élèves de M3 sont familiarisés avec les autres titulaires.

## Préparer le passage au secondaire...



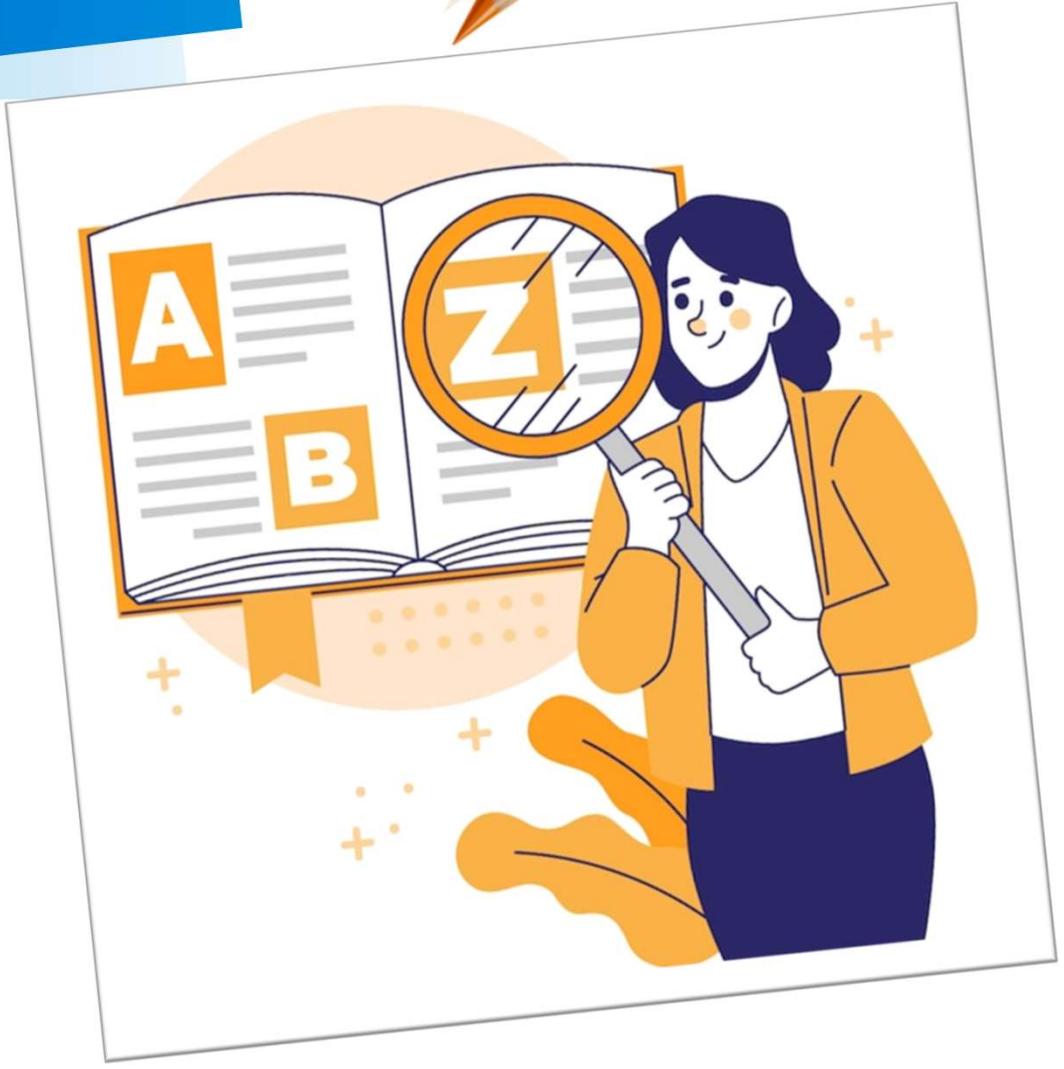
### Le passage du primaire au secondaire

Les parents au cœur de la réussite



- 1 Les enseignantes de P5P6 apprennent aux élèves à planifier les tâches à domicile pour la semaine comme dans le secondaire et d'autres méthodes de travail les rendant plus autonomes;
- 2 Le PMS de l'école organise une séance auprès des élèves de P6 en fin d'année pour les informer de l'organisation du secondaire et répondre à leurs questions.
- 3 La directrice invite les parents de P6 à une séance d'informations au sujet des modalités d'inscriptions en secondaire et autres conseils .
- 4 La directrice transmet aux élèves et à leurs parents les invitations aux portes ouvertes de divers établissement du secondaire.
- En fin d'année , d' anciens élèves viennent témoigner auprès des classes de 6<sup>ème</sup> et répondre aux questions que les élèves se posent .

# Lexique de A à Z



### **Aménagements raisonnables :**

Tout élève de l'enseignement ordinaire fondamental qui présente un ou des besoin(s) spécifique(s) est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables matériels, organisationnels ou pédagogiques appropriés sauf si ces mesures imposent à l'égard de l'établissement qui doit les adopter une charge disproportionnée et pour autant que la situation de l'élève ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé selon les dispositions du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Les aménagements raisonnables sont mis en place à la demande des représentants légaux ( parents ) , ou à la demande du Centre PMS, ou à la demande de la direction de l'établissement.

Ces aménagements sont élaborés et évalués, en fonction de la spécificité des besoins de l'apprenant et de leur évolution, dans le cadre de réunions collégiales de concertation entre les partenaires suivants :

- la direction ou son délégué ;
- le(s) représentant(s) du Centre PMS attaché à l'établissement ;
- les parents ou représentants légaux de l'élève mineur.

Les aménagements sont consignés **dans un protocole**, il est signé d'une part par la direction , d'autre part par les représentants légaux/ parents de l'élève concerné .

Le protocole fixe les modalités et les limites des aménagements. Le pôle territorial inclusif aide à la mise en place des aménagements.

### **B.C.D : Bibliothèque Centre Documentaire.**

C'est un espace à l'école où les livres documentaires sont classés selon la cotation DEWEY et un code couleur pour les plus petits .

On y trouve aussi des abonnements aux revues : Wakou , Wapiti , Youpi , Image Doc , Astrapi , Le curionaute des sciences , 1 jour 1 actu

Une bibliothèque de littérature permet le prêt de récits , albums pour la classe ( lecture collective et lecture individuelle )

**Besoins spécifiques** : besoins résultant d'une particularité, d'un trouble, d'une situation **permanente ou semi-permanente**, d'ordre psychologique, mental, physique, psycho-affectif faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant, au sein de l'école, un soutien supplémentaire pour permettre à l'élève de poursuivre de manière régulière et harmonieuse son parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire.

### **Caisse « Solidarité »**

Chaque année , diverses actions permettent de constituer une caisse « Solidarité » : vente de photos , 1 action « gaufres » par an ...

La « caisse solidarité » permet d'aider des familles car en aucun cas , un enfant ne doit être privé de sorties culturelles , de classes vertes pour des raisons financières. Les mécanismes de solidarité et frais réclamés sont discutés au conseil de participation.

**C.E.B** : Certificat d'Etudes de Base délivré suite à la réussite de l'évaluation externe commune en fin de 6e primaire.( = évaluation certificative)

**Classes de dépaysement** : Séjour en internat hors des murs de l'école permettant de vivre des expériences concrètes sur le terrain et de développer des compétences sociales, affectives, relationnelles et pédagogiques (classes à caractère sportif , culturel et « Nature » ). Elles sont organisées à la mer ou à la campagne. ( voir R.O.I.). En 1<sup>ère</sup> maternelle : 1 nuit à l'école est organisée en juin.

**Compétence** : Aptitude à mettre en œuvre un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Les compétences devant être acquises **au terme de chaque année** sont reprises dans un document ministériel intitulé « Référentiel initial » en maternelle et « référentiel du tronc commun » de P1 à P6

**Concertation** : réunion de travail des enseignants .

La concertation porte sur des aspects pédagogiques , organisationnels permettant à l'équipe d'échanger , de mettre en place des stratégies . Elle se déroule hors temps scolaire chaque semaine.

**Conférences pédagogiques** : Journées obligatoires durant lesquelles les enseignants se forment à une thématique liée aux axes du projet d'école , du contrat d'objectifs de l'école.

Pendant ces journées, les cours sont suspendus et un accueil est prévu pour les élèves dont les parents travaillent . Elles s'élèvent au nombre de 3 à 5 jours / an.( 18 jours en 6 ans à répartir selon les besoins)

**Conseil de cycle** : Réunion trimestrielle des enseignants du cycle et de la direction portant sur les apprentissages des élèves de la classe , les progrès , les aides à mettre en place et l'éventuel dossier Dacce à actualiser 3X/ an.

**Contrat d'objectifs ( plan de pilotage )** : Chaque école élabore , en cohérence avec son projet d'école , un plan de pilotage pour une période de 6 ans. Il devient « contrat d'objectifs » après passage auprès du conseil de participation , de la Copaloc , du collège des bourgmestre et échevins et acceptation par le ministère ( direction de contrat d'objectifs) . Les écoles poursuivent les objectifs d'amélioration permettant au système éducatif/

1° d'améliorer significativement les savoirs, les savoir-faire et les compétences des élèves;

2° d'augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur;

3° de réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés

et ceux des élèves les moins favorisés d'un point de vue socioéconomique;

4° de réduire progressivement le redoublement et le décrochage;

5° de réduire les changements d'école au sein du tronc commun;

6° d'augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire;

7° d'accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire.

**D.A.C.C.E :** Le Dossier d'Accompagnement de l'Élève, ou « DAccE », est l'un des outils-clés du nouveau tronc commun mis en oeuvre dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Au sein du tronc commun, chaque élève bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé en vue d'accorder une attention plus soutenue et plus adaptée à chacun·e. Si l'élève rencontre des difficultés et qu'elles persistent, le soutien est accru. La fonction du DAccE est de permettre l'identification des difficultés persistantes et de garder une trace des soutiens mis en place, de leur évaluation et des ajustements apportés.

Le DAccE est donc conçu pour assurer le suivi du parcours et la continuité des apprentissages par les équipes éducatives.

**D.A.S.P.A :** dispositif d'accompagnement de scolarisation des élèves primo-arrivants , arrivés depuis moins d'1 an en Belgique. Des professeurs spéciaux prennent en charge ses élèves à certains moments de la journée pour leur permettre d'intégrer la culture scolaire , d'apprendre le français oral et écrit le plus rapidement possible.

**D.A.P :** dispositif d'accompagnement personnalisé. Des professeurs spéciaux prennent en charge les élèves de P1P2 en difficultés ( groupes de besoins ) , travaillent en co-enseignement au sein de la classe. En P3 à P6 , l'aide est octroyée par les collègues . Le nombre d'heures octroyées par le ministère est dégressif : 4 périodes en P1P2 pour renforcer **les apprentissages à la base** , 2 périodes par semaine de P3 à P6 ;

**D.A.S** : ateliers du dispositif d'accrochage scolaire subventionnés par la région de BXL-Capitale . Cela se concrétise par une offre d'activités gratuites hors temps scolaire de la 2ème maternelle à la 6ème primaire : ateliers METAMATH , , atelier « Biblio » , atelier « Master Classe » qui offre une aide aux apprentissages de P3 à P6 et un atelier spécial « CEB Math » pour les P6 . Le projet est rentré tous les 3 ans par la direction en fonction des besoins constatés et du contrat d'objectifs de l'école.

**Différenciation** : Diversification des supports, des outils, des procédés et des modes d'apprentissage afin de permettre à chaque enfant d'acquérir une compétence.

**F.L.A** : français langue d'apprentissage .Il s'agit d'un cours en plus donné par des professeurs spéciaux aux élèves belges ou étrangers qui ratent **le test du ministère** de langue française en M3 , P1, P2 et aux primo-arrivants.

**Encadrement différencié** : Depuis septembre 2010, l'école bénéficie d'un **soutien** de la fédération Wallonie-Bxl calculé selon l'indice socio-économique des familles de nos élèves : enseignants **en plus** pour encadrer les enfants et former des groupes de besoins et **moyens supplémentaires** pour développer des projets pédagogiques et **réduire le coût des activités**. Le soutien est recalculé chaque année selon l'évolution de l'indice socio-économique des parents.

**Evaluation formative** : Evaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage. Elle a pour but d'améliorer, de corriger et/ou de réajuster le cheminement de l'élève.

**Evaluation sommative** : Evaluation effectuée en fin d'apprentissage .( = bilans)

**Groupe de besoins** : Groupement d'élèves bénéficiant d'une aide ciblée dans un apprentissage suite aux constats de l'équipe, résultats des tests de positionnement .

**Groupe vertical** : Groupement d'enfants d'âges différents.

### **P.D.S :**

Un **plan de déplacements scolaires** (PDS) permet à une école de mieux comprendre sa situation actuelle de mobilité et d'être guidé dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation **d'actions pour promouvoir des déplacements plus actifs et plus sûrs**.

En fonction de l'âge des élèves, Bruxelles Mobilité a défini différents objectifs généraux pour les PDS. Lorsqu'elle se lance dans la démarche PDS, chaque école traduit ces objectifs dans son propre contexte, avec l'aide de l'asbl qui l'accompagne. Des moyens financiers peuvent être octroyés pour équiper l'école comme l'achat de vélos , de casques , d'un parking vélos, Chaque année , une enquête est menée auprès des classes pour établir les modes de déplacement privilégiés par les élèves et leurs familles pour le trajet Ecole-Maison.

**Pôle territorial inclusif** : Leur objectif : soutenir et accompagner les élèves à besoins spécifiques et les équipes éducatives dans les écoles d'enseignement ordinaire.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels pour la généralisation d'une approche évolutive des besoins spécifiques, qui constitue un des leviers essentiels pour une école plus inclusive, mieux préparée à prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. L'école Jacques Brel a un partenariat avec « **le pôle territorial inclusif** » constitué de professionnels : logopèdes , psychologues , neuro-psychologues , kiné , enseignants et éducateurs de l'enseignement spécialisé.

Ceux-ci prennent en charge **uniquement** les élèves en intégration\* quelques heures par semaine et **aident les enseignants** dans la mise en place d'aménagements raisonnables pour les autres élèves à besoins spécifiques ou sensori-moteurs . Il n'y a pas de réelle prise en charge donc pour les élèves non intégrés mais des conseils aux enseignants.

\*Un élève intégré est un élève venant de l'enseignement spécialisé et poursuivant son parcours scolaire avec aide du pôle dans une école ordinaire. Ce dispositif se nomme « l'intégration ».

### **Le tronc commun :**

Le « **tronc commun** » constitue le nouveau parcours d'apprentissage commun de tous les élèves de la 1<sup>ère</sup>maternelle à la 3<sup>ème</sup> secondaire. Un calendrier de la mise en oeuvre du tronc commun (et des réformes y afférentes) est défini par le ministère :

Sont dans le tronc commun au 1/09/2023 : les maternelles et classes du primaire : P1P2P3P4

Entreront dans le tronc commun : en septembre 2024 : P5 en septembre 2026 : P6

Chaque année , les enseignants se forment à ce passage important. Tout en s'inscrivant dans la continuité des valeurs et principes déployés depuis le décret Missions de 1997 , le tronc commun initie de nouvelles règles et de nouveaux dispositifs intégrés au **Code de l'enseignement**.

